

Alain

ECOLE de CONDUITE

Agréments Préfectoraux : CHATEAUDUN E1402800110 délivré le 03/03/2014 et CLOYES LES 3 RIVIERES E150280090 délivré le 03/08/2015 - par DDT de CHARTRES
Garantie financière APRIL: CHATEAUDUN n° GFA0000413 - Montant garanti: 132 138 € et CLOYES n° GFA0000442 - Montant garanti: 23 862€ - Echéance 31/12/2018
SIRET CHATEAUDUN 301 818 118 000 46 et CLOYES 301 818 118 000 53 - Assurés au titre de l'article L.211-1 du code des assurances par MASTER - Police n°: 1013010911

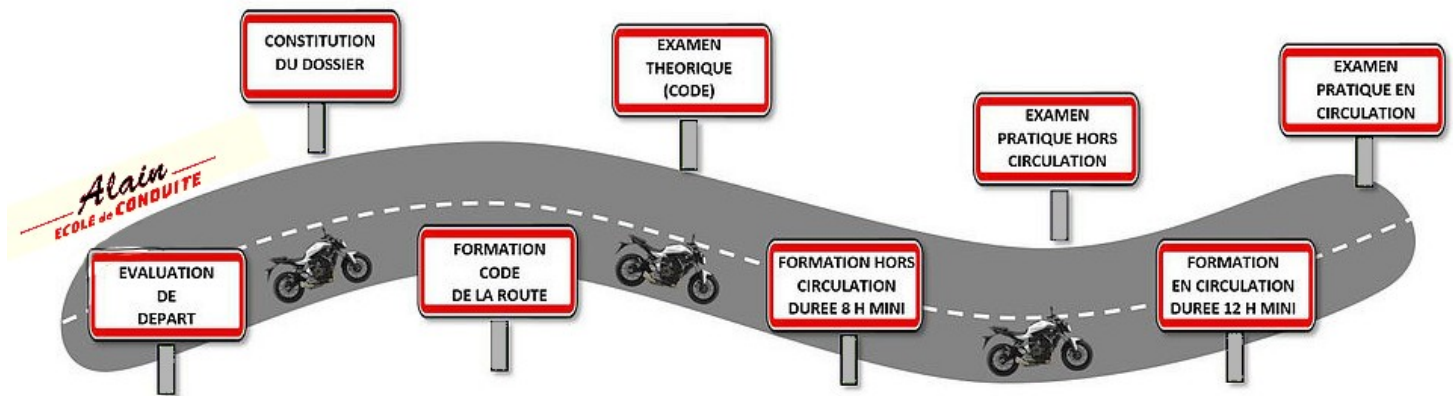
Nom :
Prénom :
Évalué(e) le : à heures de formation pratique.



A1 / A2

MON PARCOURS DE FORMATION

Par étapes :



- Je suis âgé d'au moins 18 ans pour le Permis A2.
- Je suis âgé d'au moins 16 ans pour le Permis A1.
- Je me préinscris à Châteaudun ou à Cloyes et réserve mon heure d'évaluation de départ, réalisée sur Châteaudun.
- Je constitue mon dossier d'inscription et l'apporte complet lors de mon rendez-vous d'évaluation.
- L'enseignant me fait un bilan détaillé de mon évaluation de départ. Je connais le volume estimé de ma formation de conduite (minimum 20h ou 15h si je suis déjà titulaire du Permis A1). Je peux à présent signer mon contrat de formation avec l'Ecole de Conduite ALAIN de Châteaudun.
- Je suis inscrit en A1 ou j'ai plus de 5 ans de permis : je dois d'abord passer mon code.
Je m'entraîne collectivement au cours de code en salle avec des tests sur DVD à Châteaudun ou à Cloyes. Chaque série de code est corrigée et expliquée afin de progresser rapidement. Mes résultats sont consignés pour assurer un suivi de ma progression. Mon accès en salle est illimité durant 6 mois.
Lorsque mes résultats sont de moins de 6 fautes à chaque série, l'Ecole de Conduite ALAIN m'inscrit à l'examen de code. 5 Fautes maximum seront autorisées.
- Mon code est valide, je peux établir mon planning de formation pratique du lundi au samedi et selon mes disponibilités. Ma formation pratique s'effectue exclusivement sur Châteaudun.
- Durant ma formation pratique hors circulation, je travaille sur piste la maîtrise et le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée. Des interrogations orales me sont posées afin de vérifier mes connaissances en règles de sécurité.
- Je suis prêt pour l'épreuve hors circulation (HC). Elle comprend l'épreuve de la poussette, les vérifications, l'épreuve à allure lente puis normale avec un freinage d'urgence et un évitement et enfin, l'interrogation orale.
- J'ai réussi mon épreuve HC. Je commence la formation en circulation qui porte sur la conduite du véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route suivant le guide REMC. Mon formation me donne les instructions par liaison radio. Je circule en ville, en rase campagne et de nuit (en hiver) dans un trafic faible ou nul, dans des conditions normales et difficiles de circulation.
- Je suis prêt pour l'épreuve en circulation (CIR) hors et en agglomération. Sa durée est de 30 minutes.
- Je connais le résultat en me connectant 48h après l'examen via le site de l'Ecole de Conduite ALAIN.
- Je peux répondre au questionnaire de satisfaction mis à ma disposition sur la page Facebook ou le site de l'Ecole de Conduite ALAIN.